



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1134

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif régional Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Comité de bassin d'emploi Lyon sud pour son programme d'actions 2009-2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009**Délibération n° 2009-1134**

commission principale : développement économique

objet : **Dispositif régional Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Comité de bassin d'emploi Lyon sud pour son programme d'actions 2009-2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La gestion des ressources humaines, un enjeu pour les entreprises

La territorialisation de l'action économique de la Communauté urbaine est une priorité dans la stratégie de développement économique. Cette action permet notamment de mieux connaître les attentes des entreprises et leurs préoccupations au quotidien. Parmi celles-ci figure notamment la gestion de leurs ressources humaines. En effet, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), les problématiques d'embauche (identification du besoin, établissement des fiches de poste, recrutement), d'intégration des salariés dans l'entreprise, de gestion prévisionnelle de l'emploi, voire d'organisation interne aux entreprises sont des aspects souvent mal ou partiellement traités. La période de crise que nous traversons impacte avec acuité ces champs et rend nécessaire de soutenir le tissu des PME et TPE (très petites entreprises) avec l'apport d'outils d'appui et d'accompagnement.

Afin de répondre à cette problématique, le Conseil régional développe, depuis 2007, un dispositif d'accompagnement des entreprises sur le volet "gestion des ressources humaines" destiné aux entreprises et aux établissements de moins de 250 salariés, avec une priorité pour les entreprises et les établissements de moins de 50 salariés.

Securise'Ra intervient sur les thèmes suivants :

- le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés,
- la lutte contre les discriminations à l'embauche,
- la mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale,
- la gestion des âges et transmission des savoirs,
- la lutte contre toutes les situations de précarité,
- l'accompagnement des opérations de mutation.

Pour cela, Securise'Ra met à disposition des territoires :

- 10 cabinets de conseil en gestion des ressources humaines, intervenant sur le diagnostic et la mise en place d'outils en direction des entreprises (interventions pouvant aller jusqu'à 11 jours),
- 3 cabinets de conseil en ingénierie et montage d'opération (ingénierie financière, assistance des structures pilotes, aide à l'élaboration de projets).

Afin de décliner ce dispositif, une structure est désignée animatrice du dispositif Securise'Ra au sein de chaque contrat territorial emploi formation (CTEF). Cette structure d'animation a pour mission :

- de mettre en place les plans d'actions définis par le contrat territorial emploi formation (CTEF) (Quelles entreprises cibles ? Quels besoins en ressources humaines sur le territoire ? Quels grands objectifs assignés sur le territoire en terme d'amélioration de la gestion des ressources humaines ?),
- d'assurer la communication auprès des PME : mise en place d'outils de communication, implication des partenaires, sensibilisation des chefs d'entreprises,
- de mettre en relation les entreprises avec les cabinets conseils mandatés par le Conseil régional, valider le cahier des charges de l'intervention, faire le suivi des diagnostics, réceptionner les bilans.

La déclinaison de cette action sur la Communauté urbaine

Afin de mettre en œuvre ce dispositif sur son territoire et de proposer aux entreprises un nouveau service, la Communauté urbaine a décidé d'intégrer cette action au contrat d'agglomération et a développé cette action sur l'ensemble de son territoire. La Communauté urbaine anime avec la Région ce dispositif sur l'agglomération en lien avec nos objectifs stratégiques. A cette fin, la Communauté urbaine a conventionné en 2007 avec trois structures locales pour assurer cette animation locale et cette diffusion auprès des entreprises. La couverture territoriale retenue est la suivante :

- CTEF ouest : Techlid pour les conférences des maires ouest nord et val d'Yzeron ; Comité de bassin d'emploi Lyon sud pour la conférence Lônes et Coteaux du Rhône ;
- CTEF "est" : Comité de bassin d'emploi Lyon sud pour la conférence des maires de Portes du sud, Portes des Alpes et Rhône amont ;
- CTEF centre et nord : association Alliés pour les conférences des maires de Lyon et plateau nord.

Mise en œuvre sur le CTEF "est" et sud-ouest

L'animation du dispositif Securise'Ra sur une partie du CTEF sud-ouest (conférences des maires Lônes et Coteaux du Rhône) et sur le CTEF "est" (conférences de maires Portes des Alpes, Rhône amont, Portes du sud et ville de Villeurbanne) est assurée par l'association Comité de bassin d'emploi Lyon sud (CBELS).

Le CBELS assure l'animation économique locale sur les conférences des maires Portes du sud et Lônes et coteaux du Rhône.

Grâce à cette expérience, le CBELS a développé un savoir-faire sur ces thématiques et une méthodologie d'approche des entreprises.

Dans le cadre de Securise'Ra, l'association CBELS s'engage à :

- . animer le dispositif régional ressources humaines Securise'Ra à destination des PME-PMI sur les trois conférences des maires de l'"est" de la Communauté urbaine (Portes du sud-Portes des Alpes-Rhône amont) et Villeurbanne ainsi que sur la conférence des maires du sud-ouest de la Communauté urbaine (Lônes et Coteaux du Rhône) ;
- . mobiliser de manière individuelle et collective des entreprises pour les impliquer dans le dispositif Securise'Ra ;
- . assurer la gestion administrative du dispositif et suivi des consultants et des entreprises en bénéficiant ;
- . développer une ingénierie sur les actions collectives à partir de besoins d'entreprises ou de prescriptions des partenaires (Communauté urbaine, contrat territorial emploi formation) ;
- . monter des actions inter-CTEF à l'échelle de la Communauté urbaine (3 structures porteuses de Securise'Ra-3 CTEF-4 animateurs) ;

- . capitaliser à partir des actions menées et des besoins détectés ;
- . prendre compte des résultats et du bilan des actions.

Bilan 2008-2009

- 64 entreprises accompagnées dont 42 en actions individuelles et 22 en actions collectives (35 entreprises accompagnées sur la zone du CTEF "est" de l'agglomération et 29 sur la zone ouest du CTEF) ;
- une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés accompagnées ;
- 700 salariés sont concernés sur les territoires de la zone CTEF ;
- 2 actions collectives ciblées : une sur les entreprises innovantes en partenariat chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL)-Novacite et une concernant les entreprises implantées dans les zones franches urbaines ;
- l'axe "accompagnement des mutations" est le motif le plus pertinent d'accompagnement quelle que soit la taille de l'entreprise.

Objectifs 2009-2010

- 70 entreprises accompagnées dont 45 de manière individuelle et 25 de manière collective ;
- 3 actions collectives développées (1 sur la zone ouest et 2 sur la zone "est") dont une action destinée aux entreprises en zones franches urbaines ;
- une action collective destinée aux entreprises en zone urbaine sensible ;
- une co-animation des commissions ressources humaines des contrats territoriaux emploi formation des CTEF "est" et sud-ouest ;
- des actions ciblées auprès des entreprises à fort potentiel, aux PME des pôles de compétitivité avec l'intégration de ce dispositif dans l'offre de services aux entreprises de la Communauté urbaine.

Financement

La Communauté urbaine a accordé, pour la période 2008-2009, la somme de 90 000 € et souhaite apporter à nouveau, pour la période 2009-2010, sa contribution financière pour la mise en œuvre de cette action, à hauteur de 90 000 €. Cette action est proposée dans la prochaine convention d'agglomération 2009-2015 entre la région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine.

Indicateurs

Il est prévu dans la convention des indicateurs de résultats :

- les modalités d'animation et de gouvernance du projet mises en place,
- la réalisation d'au moins deux actions collectives sous réserve des objectifs et des choix de la commission ressources humaines du CTEF "est",
- la réalisation d'au moins une action collective sous réserve des objectifs et des choix de la commission ressources humaines du CTEF ouest,
- la réalisation de 50 diagnostics individuels (20 pour le territoire ouest et 30 pour le territoire "est") ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 90 000 € au profit de l'association Comité de bassin d'emploi Lyon sud dans le cadre de la mise en place d'une animation et d'un travail autour des ressources humaines et gestion prévisionnelle des emplois à l'échelle du CTEF "est" et le CTEF ouest sur la conférence des maires Lônes et Coteaux du Rhône pour la période 2009-2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Comité de bassin d'emploi Lyon sud définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 90 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851 - selon l'échéancier suivant : 45 000 € en 2009, 45 000 € en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.